



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

ECOLES DU S2

Gymnase, Ecole de commerce
Ecole de culture générale

Pour l'année scolaire /

Demande d'admission

Gymnases de la ville de Fribourg
Ecole de commerce de Fribourg
Ecole de culture générale de Fribourg

Marquer d'une croix ce qui convient dans les rubriques prévues à cet effet.
Remplir les autres rubriques en caractères d'imprimerie.

NOM :
Prénom :
Né(e) le :
N° AVS :
Sexe : M F
Ecole actuelle :

Je suis originaire de : Lieu d'origine : Pays : Nationalité :
Lieu de naissance (personne étrangère) : Langue maternelle : Religion :
J'habite chez : mes parents ma mère mon père autre domicile :
 parents divorcés parents séparés orphelin de père orphelin de mère
Adresse : NP+Localité :
Tél. privé : Mon portable : Courriel :

Mes parents : Autorité parentale ou tuteur

Autre parent (à remplir également) :

Nom :
Prénom (s) :
Profession :
Tél. privé :
Tél. portable :
Tél. prof. :
Sexe : M F

Si l'adresse d'un parent est différente de celle de l'élève, merci d'indiquer ci-dessous les renseignements demandés :

Adresse :
NP+Localité :

Mon inscription :

Après avoir pris connaissance des conditions d'inscription (pages suivantes) et rempli les rubriques concernées, je reporte ci-dessous mon choix (gymnase, école de commerce ou école de culture générale) :

CHOIX UNIQUE : inscrivez ci-après votre choix :

CHOIX multiples : inscrivez ci-dessous vos choix, dans l'ordre de préférence

1^{er} choix :

2^{ème} choix :

3^{ème} choix :

Attention :

- Si parmi vos choix vous mentionnez l'EC, vous serez obligatoirement convoqué à l'examen (concours).
- Pour les choix multiples, votre choix définitif, s'il est différent de celui indiqué ci-dessus, doit être communiqué **jusqu'à fin avril (jusqu'au 7 avril pour l'EC)** à la direction de l'établissement responsable de la réception des admissions pour votre 1^{er} choix.

Je suis actuellement au CO :	Ma classe :
Autre :	
Année de scolarité : <input type="checkbox"/> 8 ^{ème} <input type="checkbox"/> 9 ^{ème} <input type="checkbox"/> 10 ^{ème} Type de classe : <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> PG Situation actuelle : <input type="checkbox"/> promu-e <input type="checkbox"/> non promu-e	
J'ai effectué mon école primaire à (cercle scolaire) : J'ai effectué mon école secondaire à :	
Envisagez-vous une autre formation que celles présentées dans ce document ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, quelle formation ?	
Date approximative de réponse :	
Vous êtes-vous inscrit(e) pour une 10 ^{ème} année linguistique ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Important : si vous avez déposé une demande pour une autre formation, veuillez avertir dès que votre choix est définitif, à savoir le maintien ou le retrait de votre inscription.	
Lieu et date :	Signature de l'élève :
Signature des parents : (ou du représentant légal)	Signature de la direction de l'école actuelle :

ECOLE DE CULTURE GENERALE (ECG) Cette formation vous intéresse-t-elle ?

Oui : dans ce cas, remplissez ci-dessous :



Non, l'ECG ne m'intéresse pas.
Passez alors à la page suivante

Conditions d'admission à l'ECG :

1. Les élèves promus qui proviennent d'un CO en type de classe PG ne sont pas soumis à l'examen, de même que ceux de type de classe G qui ont plus de 4.65 de moyenne des branches principales et qui n'ont pas de note inférieure à 4.00 dans ces branches. Ce critère d'admission doit être maintenu en fin d'année scolaire. S'il n'est pas maintenu, les élèves sont soumis à un examen au mois de juillet.
2. Les élèves soumis à un examen d'admission portant sur les trois disciplines français, allemand et mathématiques sont :
 - a. les élèves promus de type de classe G ne remplissant pas les critères du point 1 mais ayant une moyenne des branches principales supérieure à 4.00 et n'ayant aucune moyenne de branche strictement inférieure à 3.00. Après l'examen, une moyenne des notes du semestre (50%) et de celles de l'examen (50%) est calculée (seuil d'admission : 4.00). **Il n'y a pas d'examen de rattrapage.**
 - b. les élèves en provenance d'écoles privées. Dans ce cas, seules les notes d'examen comptent (seuil d'admission : 4.00). **Il n'y a pas d'examen de rattrapage.**
3. Les élèves emménageant, avec leur famille, dans le canton de Fribourg sont admissibles s'ils remplissent les conditions d'admission du canton d'origine.

Après avoir pris connaissance des conditions d'admission, je souhaite m'inscrire de la façon suivante :

à l'école de culture générale, domaine : santé OU socio-éducatif

L'examen d'admission pour l'école de culture générale et le concours d'admission pour l'école de commerce ont lieu le même jour.

GYMNASE Cette formation vous intéresse-t-elle ?

Oui : dans ce cas, remplissez ci-dessous :

Non, le gymnase ne m'intéresse pas.
Passez alors à la page suivante



Les conditions d'admission au gymnase :

1. Les élèves promus en provenance du CO de type de classe PG sont admissibles sans examen.
2. Les élèves en provenance d'une école privée sont soumis à l'examen d'admission du mois de juillet à Fribourg (seules les notes d'examen sont prises en compte, seuil d'admission : 4.00). **Il n'y a pas d'examen de rattrapage.**
3. Les élèves en provenance du CO, d'un autre type de classe que PG, ne peuvent pas s'inscrire au gymnase.
4. Les élèves emménageant avec leur famille dans le canton de Fribourg sont admissibles s'ils remplissent les conditions d'admission du canton d'origine.

Après avoir pris connaissance des conditions d'admission, je souhaite m'inscrire :

au gymnase en 1^{ère} année, avec les choix suivants (à remplir impérativement) :

- a. **Langues anciennes** : sans * avec latin * avec latin et grec * avec grec

(* : possible uniquement si suivi au CO)

- b. **Domaine des arts** : arts visuels musique (il ne s'agit pas de l'étude d'un instrument)

- c. **Elèves de langue maternelle italienne** : italien en 2^{ème} langue (l'allemand devient langue 3 et l'anglais facultatif)

Ordre de préférence parmi les collèges (1-2-3) : ... Gambach ... Sainte-Croix ... Saint-Michel

- Frère / sœur dans le même collège (dans ce cas, indiquez le nom et la classe) :

.....

- Autre motif :

.....

Remarque :

.....

La répartition des élèves entre les collèges tient compte de la capacité d'accueil de chaque établissement, de l'équilibre entre les écoles pour les différents choix d'options et, dans la mesure du possible, de l'ordre de préférence indiqué sur l'inscription.

ECOLE DE COMMERCE AVEC MATURITÉ PROFESSIONNELLE (EC)

Cette formation vous intéresse-t-elle ?

Oui : dans ce cas, indiquez votre choix sur la première page :



Conditions d'admission à l'EC :

1. Les élèves des types de classe admissibles en école de commerce (PG, G ou écoles privées) sont soumis au concours d'admission portant sur les quatre disciplines français, allemand, mathématiques et anglais. Seuls les résultats obtenus ce jour-là comptent pour l'admission (il n'y a pas de moyennes avec les notes du CO). En fonction des résultats, les élèves peuvent être admis, admissibles mais en liste d'attente ou non admis.
2. Les élèves qui, suite au concours d'admission, ne sont pas admis à l'EC ont toutefois la possibilité de reporter leur inscription de la façon suivante :
 - a. vous provenez de classe PG ou d'une école privée :
 - vous pouvez vous inscrire au gymnase ou à l'école de culture générale (examen en juillet pour les écoles privées).
 - b. vous provenez de classe G :
 - vous pouvez vous inscrire à l'école de culture générale, et :
 - si vous avez plus de 4.65 de moyenne des branches principales et vous n'avez aucune note inférieure à 4.00 dans ces branches, vous êtes admis-e (à l'ECG) sans examen ;
 - si votre moyenne des branches principales est inférieure à 4.65, il sera tenu compte de votre résultat au concours d'admission pour l'EC dans les branches concernées par l'examen d'admission pour l'ECG (français, allemand et mathématiques).

Vous devez contacter l'EC pour l'informer du report. Elle se chargera alors d'informer l'établissement concerné. Les reports ne se font pas automatiquement !

3. Les élèves emménageant dans le canton de Fribourg sont admissibles s'ils remplissent les conditions d'admission du canton d'origine.

Le concours d'admission pour l'école de commerce et l'examen d'admission pour l'école de culture générale ont lieu le même jour.

Adresse d'envoi de la demande d'admission :

La demande d'admission dûment remplie et signée, accompagnée d'une copie des résultats scolaires, doit être envoyée dans les délais publiés en décembre et janvier dans la Feuille Officielle.

Les adresses d'envoi, selon le 1^{er} choix exprimé en page 1, sont les suivantes :

Si l'élève choisit l'école de commerce comme 1 ^{er} choix :	Direction du Collège de Gambach Avenue Weck-Reynold 9 1700 Fribourg Contact si modification de l'inscription : Tél. : 026 305 79 11 / e-mail : info.cga@edufr.ch
Si l'élève choisit l'école de culture générale comme 1 ^{er} choix :	Direction de l'Ecole de Culture Générale de Fribourg Avenue du Moléson 17 1700 Fribourg Contact si modification de l'inscription : Tél. : 026 305 65 65 / e-mail : ecgf-fmsf@edufr.ch
Si l'élève choisit le gymnase comme 1 ^{er} choix :	Conférence des recteurs des collèges cantonaux Rue St-Pierre Canisius 10 1700 Fribourg Contact si modification de l'inscription : Tél. : 026 305 41 26 / e-mail : corecofr@edufr.ch

Généralement les demandes d'admission sont récoltées par les directions des CO qui les transmettent directement aux adresses indiquées ci-dessus.

Report des données « Mon inscription » de la page 1 :

Veuillez reporter, ci-dessous, vos données « Mon inscription » (page 1).

Veuillez vérifier que les données correspondent avec celles de la première page (**seules les informations transmises font foi**).

CHOIX UNIQUE : **inscrivez ci-après votre choix** :

CHOIX multiples : **inscrivez ci-dessous vos choix, dans l'ordre de préférence**

1^{er} choix :

2^{ème} choix :

3^{ème} choix :

Attention :

- Si parmi vos choix vous mentionnez l'EC, vous serez obligatoirement convoqué à l'examen (concours).
- Pour les choix multiples, votre choix définitif, s'il est différent de celui indiqué ci-dessus, doit être communiqué **jusqu'à fin avril (jusqu'au 7 avril pour l'EC)** à la direction de l'établissement responsable de la réception des admissions pour votre 1^{er} choix.

Informations concernant les choix multiples et les reports :

Pour être pris en compte, vos éventuels 2^{ème} et 3^{ème} choix doivent se faire maintenant et être inscrits sur la première page. Sinon, en cas de non-admission, vous ne pourrez pas vous inscrire dans une autre école.

Aucun report ne se fait automatiquement, c'est à vous de prendre contact avec l'école de votre 1^{er} choix (coordonnées disponibles au recto de cette feuille). Vous pouvez remplacer votre 1^{er} choix par le 2^{ème} ou le 3^{ème} choix **jusqu'au 7 avril** si votre nouveau choix porte sur l'EC et **jusqu'à fin avril** s'il porte sur l'ECG ou le gymnase.

Exemple : Votre 1^{er} choix est l'EC et votre 2^{ème} choix est l'ECG. Si vous échouez au concours d'admission à l'EC et êtes admissible à l'ECG, vous devez contacter l'EC jusqu'à fin avril pour l'informer que vous allez répercuter votre choix sur l'ECG.

Informations concernant le concours d'admission à l'EC et l'examen d'admission pour l'ECG :

Matin

L'examen du matin est le même dans les deux écoles. Le lieu de l'examen est défini par le 1^{er} choix du candidat :

- Si l'élève choisit l'école de commerce comme 1^{er} choix, il passe le concours/examen d'admission au Collège de Gambach.
- Si l'élève choisit l'école de culture générale comme 1^{er} choix, il passe le concours/examen d'admission à l'ECGF

Après-midi

- Les candidats intéressés **uniquement** par l'ECG n'ont pas d'examen l'après-midi.
- Les autres (les candidats dont l'EC est le 1^{er} choix et les candidats intéressés par l'EC) passent un examen d'anglais durant l'après-midi.

Avant de nous transmettre ce document, veuillez impérativement :

- Contrôler que **tous** les choix de votre inscription **sont entièrement et correctement remplis** ;
- Reporter **vos choix d'inscription sur la première et deuxième page**, datée et signée par vous-même, par vos parents et par la direction de votre école ;
- Contrôler que **toutes** les données vous concernant et celles concernant les **deux** parents sont bien remplies (nécessaires pour les statistiques de l'Etat de Fribourg) ;
- Contrôler que l'adresse d'envoi correspond bien à l'établissement responsable de la réception des admissions pour votre 1^{er} choix;
- Joindre à votre inscription la copie du dernier bulletin scolaire (votre nom doit y figurer).

Remarques importantes :

Choix multiples : si votre **choix définitif** est différent de celui indiqué à la première page, il doit être communiqué à la direction de l'établissement de votre 1^{er} choix (voir tableau au recto de cette feuille) :

- jusqu'au 7 avril s'il porte sur l'EC ;
- jusqu'à fin avril pour les autres formations.

Les candidats qui **renoncent** à leur inscription sont priés de l'annoncer à la direction de l'établissement du 1^{er} choix (voir tableau au recto de cette feuille).